

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 novembre 2024

PJL DDADUE - (N° 529)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CL26

présenté par
M. Gosselin, rapporteur

ARTICLE 14

À l'alinéa 10, substituer au mot :

« conformément »

les mots :

« dans les conditions prévues ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel